



Contrat d'adhésion entre professionnel

Par **lolo49**, le **05/05/2013** à **01:56**

bonjour

artisan ,j'ai signer un contrat avec une agence de création site web.
Actuellement j'ai demander l'annulation.

est ce que je peux alerter la dgccrf pour signaler la méthode de vente one shot dont je suis victime.

merci si vous avez des infos.